

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE THANN  
SEANCE DU 10 JUILLET 2020  
ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AUX ELECTIONS  
SENATORIALES**

L'an deux mille vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Thann s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert STOECKEL Maire.

<b>Présents</b>	M. STOECKEL, Mme FRANCOIS-WILSER, M. VETTER, Mme BAUMIER-GURAK, M. THIEBAUT, Mme KEMPF, M. GOEPFERT, Mme HOMRANI, MM. JACOB, SCHMITT, BOCKEL, M. STAEDELIN, M. WEINGAERTNER, Mmes LEGRAND, BITSCH, SCHNEIDER, M. MORVAN (est arrivé avant le vote), Mme PERY, MM. SCHNEBELEN, LUTTRINGER, Mme BILILG, M. CHOLAY, Mme DIET
<b>Absents excusés et non représentés</b>	
<b>Absents non excusés</b>	Mmes VISCHEL et TORRENT
<b>Ont donné procuration</b>	M. BRODKORB, excusé, a donné procuration à Mme KEMPF Mme HALTER, excusée, a donné procuration à M. SCHNEBELEN M. BILGER, excusé, a donné procuration à Mme DIET Mme CALLIGARO, excusée, a donné procuration à M. LUTTRINGER

Conformément aux articles L. 2541-6 et L 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le secrétariat de la séance est assuré par Mme Anne DUCHENE, Directrice Générale des Services.

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant l'assemblée ainsi que la presse. Il donne connaissance des excuses des conseillers et des procurations qui lui ont été transmises.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour et l'assemblée peut délibérer valablement.

## **Ordre du jour**

### **19 h - Election des délégués de la Ville de THANN aux élections sénatoriales :**

**Désignation du secrétaire de séance**

**Election des délégués de la Ville de Thann appelés à siéger dans le collège électoral sénatorial**

## 1- Election des délégués de la Ville de Thann aux élections sénatoriales

Le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 porte convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020 et fixe au 10 juillet 2020 la réunion des conseils municipaux dans les départements de la série 2 figurant à l'annexe 5 du Code Electoral pour la désignation de leurs délégués et suppléants.

L'horaire a été fixé à 19h étant donné qu'à l'issue du scrutin, le procès-verbal de la séance doit être transmis à la Préfecture et affiché à la porte de la mairie avant 21h.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire désigne la secrétaire du bureau électoral, en la personne de Mme Claudine FRANÇOIS-WILSER.

Le bureau électoral est composé du Président, en la personne de Monsieur le Maire et de 4 assesseurs, les deux plus âgés de l'assemblée et les deux plus jeunes, à savoir, respectivement :

- Mme Marie BAUMIER-GURAK,
- M. Jean-Louis SCHMITT,
- Mme PERY, en l'absence de Mme HALTER,
- M. SCHNEBELEN.

Trois listes ont été déposées, deux listes des groupes « Thann, Demain avec Vous » et « Thann, Nouveaux Horizons » ainsi qu'un candidat individuel M. Jean-Pierre CHOLAY.

Selon l'article L. 289 du Code Electoral, les candidats doivent avoir la nationalité française, ne doivent être ni député, sénateur, conseiller régional ou départemental. Ceci n'est pas le cas pour nos candidats.

Les délégués sont élus parmi les membres du Conseil Municipal ainsi que les suppléants.

Les conseillers municipaux se voient remettre quatre bulletins, un pour chaque liste et un bulletin blanc.

La liste « Thann, Demain avec Vous » comporte 20 candidats. Pour la liste « Thann, Nouveaux Horizons », il y a 4 candidats et 1 candidat pour la liste « M. Jean-Pierre CHOLAY ».

Chaque liste est composée alternativement de candidats de sexe différent. L'élection des délégués et celle des suppléants a lieu simultanément sur une même liste. L'élection se fait sans débat et au scrutin secret.

Les listes proposées au vote se composent comme suit :

### Liste « Thann, Demain avec Vous » :

- M. Gilbert STOECKEL
- Mme Claudine FRANÇOIS-WILSER
- M. Alain GOEPFER
- Mme Marie BAUMIER-GURAK
- M. Charles SCHNEBELEN
- Mme Gisèle VISCHEL
- M. Nicolas MORVAN
- Mme Catherine PERY
- M. Gérard JACOB
- Mme Samira HOMRANI
- M. Charles VETTER
- Mme Nelly HALTER
- M. Guy STAEDELIN
- Mme Stéphanie BITSCH
- M. Jean-Louis SCHMITT
- Mme Anne SCHNEIDER
- M. Philippe WEINGAERTNER
- Mme Sylvie KEMPF
- M. Charles BRODKORB
- Mme Perrine TORRENT

**Liste « Thann, Nouveaux Horizons » :**

- M. Romain LUTTRINGER
- Mme Flavia DIET
- M. Vincent BILGER
- Mme Marie-Pierre BILLIG

**Liste « M. Jean-Pierre CHOLAY »**

- M. Jean-Pierre CHOLAY

M. SCHNEBELEN procède au recueil, dans l'urne prévue à cet effet, des votes des conseillers municipaux qui se font sans enveloppe.

Le dépouillement est assuré par les deux assesseurs les plus jeunes, Mme PERY et M. SCHNEBELEN ainsi que de la secrétaire de séance, Mme Claudine FRANÇOIS-WILSER.

**Résultat du scrutin :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27
Nombre de voix obtenus par la liste « Thann, Demain avec vous »	20
Nombre de voix obtenus par la liste « Thann, Nouveaux Horizons »	5
Nombre de voix obtenus par la liste « M. Jean-Pierre CHOLAY »	2

**Le quotient électoral s'établit pour l'élection des délégués titulaires, à :  
27/15 = 1,8**

Répartition des sièges à la proportionnelle :

- liste « Thann, Demain avec Vous » :  $20/1,80 = 11,111$  soit 11 sièges
- liste « Thann, Nouveaux Horizons » :  $5/1,80 = 2,77$  soit 2 sièges
- liste « M. Jean-Pierre CHOLAY » :  $2/1,80 = 1,11$  soit 1 siège

14 sièges ont été attribués à la proportionnelle  
Il reste 1 siège à attribuer à la plus forte moyenne.

Attribution du 15<sup>ème</sup> mandat à la plus forte moyenne :

- liste « Thann, Demain avec Vous » :  $20/(11 + 1) = 1,666$
- liste « Thann, Nouveaux Horizons » :  $5/(2 + 1) = 1,666$
- La liste de M. CHOLAY ne comporte plus de nom.

En cas d'égalité, le siège est attribué à la liste dont le candidat prévu pour le 15<sup>ème</sup> mandat est le plus âgé, à savoir M. BILGER de la liste « Thann, Nouveaux Horizons ».

**Le quotient électoral s'établit pour l'élection des délégués suppléants, à :  
27/5 = 5,4**

Répartition des sièges à la proportionnelle :

- liste « Thann, Demain avec Vous » :  $20/5,4 = 3,70$  soit 3 sièges
- liste « Thann, Nouveaux Horizons » :  $5/5,4 = 0,92$  soit 0 siège

3 sièges de suppléants ont été attribués à la proportionnelle, il reste 2 sièges de suppléants à attribuer à la plus forte moyenne.

Attribution du siège du 4<sup>ème</sup> suppléant à la plus forte moyenne :

- liste « Thann, Demain avec Vous » :  $20/(3 + 1) = 5$
- liste « Thann, Nouveaux Horizons » :  $5/(0 + 1) = 5$

En cas d'égalité, le siège est attribué à la liste dont le candidat prévu pour le 4<sup>ème</sup> mandat est le plus âgé, à savoir M. Jean-Louis SCHMITT de la liste « Thann, demain avec vous ».

Attribution du siège du 5<sup>ème</sup> suppléant à la plus forte moyenne :

- liste « Thann, Demain avec Vous » :  $20/(4 + 1) = 4$
- liste « Thann, Nouveaux Horizons » :  $5/(0 + 1) = 5$

La liste « Thann, Nouveaux Horizons » obtient un siège de suppléant supplémentaire

**Mandats obtenus par liste :**

- Thann, Demain avec Vous : 11 titulaires et 4 suppléants
- Thann, Nouveaux Horizons : 3 titulaires et 1 suppléant
- M. Jean-Pierre CHOLAY : 1 titulaire

**Sont déclarés élus :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<p><b>Liste « Thann, Demain avec Vous »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gilbert STOECKEL</li> <li>- Claudine FRANÇOIS-WILSER</li> <li>- Alain GOEFPERT</li> <li>- Marie BAUMIER-GURAK</li> <li>- Charles SCHNEBELEN</li> <li>- Gisèle VISCHEL</li> <li>- Nicolas MORVAN</li> <li>- Catherine PERY</li> <li>- Gérard JACOB</li> <li>- Samira HOMRANI</li> <li>- Charles VETTER</li> </ul>	<p><b>Liste « Thann, Demain avec Vous »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nelly HALTER</li> <li>- Guy STAEDELIN</li> <li>- Stéphanie BITSCH</li> <li>- Jean-Louis SCHMITT</li> </ul>
<p><b>Liste « Thann, Nouveaux Horizons »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Romain LUTTRINGER</li> <li>- Flavia DIET</li> <li>- Vincent BILGER</li> </ul>	<p><b>Liste « Thann, Nouveaux Horizons »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie-Pierre BILLIG</li> </ul>
<p><b>Liste « M. Jean-Pierre CHOLAY »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Pierre CHOLAY</li> </ul>	

Monsieur le Maire indique que les résultats vont être transmis à la Préfecture par les services et lève la séance à 19h50.

**Tableau des signatures  
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de la Ville de THANN  
de la séance du 10 juillet 2020  
Election des délégués et suppléants aux élections sénatoriales**

**Ordre du jour :**

**19h - Election des délégués de la Ville de THANN aux élections sénatoriales :**

**Désignation du secrétaire de séance  
Election des délégués de la Ville de Thann appelés à siéger dans le collège électoral sénatorial**

**TABLEAU DES SIGNATURES**

<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
Gilbert STOECKEL	Maire		
Claudine FRANÇOIS-WILSER	1 <sup>ère</sup> Adjointe		
Charles VETTER	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
Marie BAUMIER-GURAK	3 <sup>ème</sup> Adjointe		
Gilles THIEBAUT	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
Sylvie KEMPF	5 <sup>ème</sup> Adjointe		
Alain GOEPFERT	6 <sup>ème</sup> Adjoint		
Samira HOMRANI	7 <sup>ème</sup> Adjointe		
Gérard JACOB	8 <sup>ème</sup> Adjoint		
Jean-Louis SCHMITT	Conseiller municipal		
Louis BOCKEL	Conseiller municipal		
Gisèle VISCHEL	Conseillère municipale déléguée	<b>Absente non excusée</b>	<b>./.</b>

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Charles BRODKORB	Conseiller municipal délégué		<b>Procuration donnée à Mme Sylvie KEMPF</b>
Guy STAEDELIN	Conseiller municipal		
Perrine TORRENT	Conseillère municipale	<b>Absente non excusée</b>	<b>./.</b>
Philippe WEINGAERTNER	Conseiller municipal délégué		
Marie-Emmanuelle LEGRAND	Conseillère municipale		
Stéphanie BITSCH	Conseillère municipale		
Anne SCHNEIDER	Conseillère municipale déléguée		
Nicolas MORVAN	Conseiller municipal délégué		
Catherine PERY	Conseillère municipale déléguée		
Nelly HALTER	Conseillère municipale		<b>Procuration donnée à M. SCHNEBELEN</b>
Charles SCHNEBELEN	Conseiller municipal délégué		
Vincent BILGER	Conseiller municipal		<b>Procuration donnée à Mme DIET</b>
Romain LUTTRINGER	Conseiller municipal		
Marie-Pierre BILLIG	Conseillère municipale		
Jean-Pierre CHOLAY	Conseiller municipal		
Flavia DIET	Conseillère municipale		
Valérie CALLIGARO	Conseillère municipale		<b>Procuration donnée à M. LUTTRINGER</b>